



LA MAIRIE VOUS INFORME

LETTRE MUNICIPALE N° 3 – AVRIL 2016

TEL. 0556 59 57 13 - FAX.05 56 59 50 61

1, PLACE DU 19 MARS 1962

E-mail : saint-sauveur-medoc@wanadoo.fr – Site Internet : www.saint-sauveur-medoc.com

RISQUE INFLUENZA AVIAIRE

Pour éradiquer l'influenza aviaire, les particuliers sont invités à faire recenser et confiner leurs volailles



M. le Préfet de la Gironde demande aux mairies de procéder à une mise à jour du recensement des volailles, aussi bien à des fins commerciales que non commerciales,

tel que le prévoit l'arrêté du ministère de l'Agriculture et de la Pêche en date du 24 février 2006.

Ainsi, nous invitons tous les propriétaires d'oiseaux « Poules, cailles, pigeons, faisans, perdrix, oiseaux d'ornement, dindes, pintades, canards, oies, ... » à effectuer le plus rapidement possible cette déclaration.

Le formulaire de déclaration, **cerfa 15472*01**, est disponible en mairie, mais aussi sur Internet.

Parallèlement à ce recensement, nous vous serions reconnaissants de respecter les mesures suivantes pour éviter l'introduction ou la diffusion du virus dans votre exploitation :

- Nettoyer et désinfecter volières et matériel,
- Protéger les points d'alimentation et d'abreuvement afin que les oiseaux sauvages ne puissent y accéder,
- Désinfecter les chaussures au retour d'une chasse ou de tout lieu hébergeant de la volaille,
- Nettoyer ses mains avant et après les soins aux animaux.

Les détenteurs non commerciaux de volailles ou autres oiseaux captifs doivent jusqu'au 16 mai 2016 maintenir tous les oiseaux en confinement pour éviter tout contact avec d'autres oiseaux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site : agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-actuelle-en-france

Comment prévenir et détecter ?

- . Je protège mon élevage en appliquant les règles de biosécurité et les guides/chartes de bonnes pratiques
- . Je protège la filière en signalant au plus tôt toute anomalie à mon vétérinaire



Préfet des Pyrénées-Atlantiques

L'INFLUENZA AVIAIRE

QU'EST-CE QUE C'EST ? L'influenza aviaire est une maladie qui peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques. Le virus qui sévit actuellement n'est pas transmissible à l'homme. Il n'infecte que les volailles.

Les canards et les oies (palmipèdes) : ils sont le plus souvent porteurs sans symptômes, ils peuvent être infectés sans qu'on le remarque.

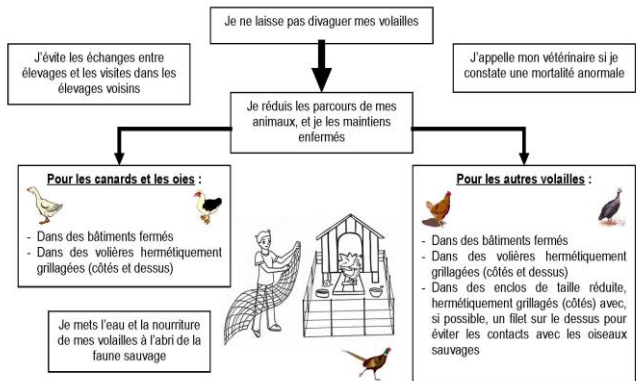
Toutes les autres volailles : les pintades, poules, dindes, cailles, etc... montrent des symptômes très rapidement suite à l'infection ! La mortalité peut être très élevée

L'ETAPE DU CONFINEMENT DU 18 AVRIL AU 16 MAI 2016

POURQUOI ? Afin d'interrompre le cycle de transmission du virus, des mesures sont prises dans tous les élevages. Les élevages commerciaux commencent un vide des palmipèdes au 18 avril. Chez les particuliers (détenteurs de basse-cour), le confinement est demandé.

COMMENT ? Il faut empêcher tout contact entre les volailles de basse-cour et les parcours des exploitations commerciales voisines ou les animaux sauvages.

Il s'agit donc d'isoler les petits effectifs de volailles. Si ce sont des volailles de chair et notamment des palmipèdes, il est vivement préconisé de les abattre pour la consommation et de faire ensuite un vide sanitaire et une désinfection.



LA FAUNE SAUVAGE : Aucun élément ne permet de mettre actuellement en cause la faune sauvage dans la propagation de la maladie. Les mesures de confinement des volailles domestiques permettront également d'éviter la transmission du virus.

C'est par une attitude citoyenne que tous ensemble, nous pourrons faire disparaître le virus. Soyons solidaires avec les éleveurs du Sud-Ouest !

La biosécurité et la vigilance sont importantes. La maîtrise sanitaire de votre élevage en dépend.



Dimanche 8 mai la population est invitée à la cérémonie du « 8 mai 1945 », date de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le rassemblement est prévu à 11h45 devant la Mairie. La batterie fanfare de Pauillac participera à cette cérémonie commémorative qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Un petit tour vers les dernières animations



Samedi 12 mars 2016
Repas « Fruits de mer »
organisé par le Syndicat
d'Initiative

Comme chaque année
cette soirée est attendue
et remporte toujours

beaucoup de succès. Le plaisir de déguster en toute fraîcheur de bons produits arrivés tout droit du Bassin et d'apprécier l'animation musicale avec cette fois l'orchestre de Michel Castillon qui a su faire danser la majorité des participants.



Le 17 mars le Club du 3^{ème}
âge fêtait le printemps en
organisant son banquet
annuel dans une ambiance
festive et très conviviale.
Le voyage annuel est
programmé pour le 7 juin.



Le moral des troupes s'est ému devant les «trouvailles» au fur et à mesure que les sacs se remplissaient. Bouteilles, canettes de bière, papiers plastique, déchets de chantiers et autres résidus en tous genres jonchent çà et là les bas-côtés des routes, fossés, bosquets, bordures de vignes...Un dépôt sauvage a même été découvert devant la station d'épuration ! Après deux heures, 5 mètres cubes de déchets ont été rapportés dans les remorques.

Au cours du déjeuner convivial offert aux bénévoles par la municipalité, on a beaucoup échangé sur la pollution et sur l'incivilité de certains mais aussi des entreprises. Ces comportements sont inadmissibles et quelques auteurs ont malgré tout pu être identifiés.

Nos ramasseurs de déchets d'un jour sont prêts à réitérer une opération de ce type, mais restent perplexes... Dire que tout le monde se dit très attaché à l'environnement !!

Le comble : Trois jours seulement après cette opération un nouveau dépôt sauvage est constaté, au même endroit devant la station d'épuration...

La commune de Saint Sauveur rappelle qu'elle appliquera fermement la réglementation relative au dépôt sauvage des déchets à l'encontre de tout contrevenant, particulier ou entreprise.



Samedi 23 avril 2016
Les Croq'chemins ont
organisé une marche
semi-nocturne ouverte à
tous, suivie d'un apéritif
tapas et d'une paëlla. Le
beau temps n'était pas

au rendez-vous mais à 17h00 quand les 80 marcheurs se sont élancés vers les 8 et 9 km de marche, tout le monde était ravi car le vent avait chassé la pluie et entre soleil et nuages, les randonneurs ont apprécié cette sortie dans la nature aux couleurs tendres du printemps.



Cette année La FNACA
a commémoré à Saint-
Sauveur le cessez-le
feu du 19 mars 1962
en Algérie pour rendre
hommage aux victimes
de ce conflit.

Succès de l'opération « Je nettoie mon village » Préserver notre environnement, c'est l'affaire de tous !

Samedi 16 avril à 8h45 une bonne quarantaine de Salvatoriens se sont retrouvés devant la salle des fêtes avec le maire et des élus. Après un bon café, équipés de gants et de sacs mis à disposition par le magasin Vival, bien au sec dans leurs bottes, les participants se sont rendus en différents points de la commune. Le



Calendrier des manifestations

Samedi 30 avril	Concours de belote	Syndicat d'Initiative
Dimanche 8 mai	Commémoration	Municipalité
Dimanche 15 mai	Vide Grenier	A.P.E
Samedi 21 mai	Tournoi de Foot	Les Vieux Fûts
Samedi 28 mai	Repas ou Loto	Syndicat d'Initiative
Samedi 18 juin	Kermesse	Ecole
Vendredi 24 juin	Sardinade & Feu de St-Jean	Syndicat d'Initiative